



## Intégration, sport et handicap

### I – Présentation

L'Intégrathlon est un évènement auquel l'UNSS s'est associé pour la première fois en 2010/2011. Cette manifestation a rassemblé sur les mêmes terrains de sports des jeunes élèves valides et handicapés pour un moment de rencontre par le biais de l'animation sportive. Cela a permis de créer du lien à travers la découverte de l'autre dans un esprit d'échange et de partage.

**Ce grand évènement UNSS départemental doit favoriser l'intégration des classes ULIS et des élèves porteurs de handicap dans les associations sportives.**

Date : **mercredi 2 mai 2018 de 8h30 à 12h30 ou de 12h30 à 16h15**

(l'horaire de votre participation : matin ou après-midi vous sera communiqué plus tard par l'UNSS 93)

Lieu : **Complexe Guimier, 70 avenue Gilbert Berger Tremblay-en-France**

### II – Conditions de participation

Ouvert à tous les **licenciés** des AS collèges et lycées. Ouvert aux élèves des U L I S.

Capacité d'accueil : 600 élèves (on pourra demander à certains établissements de diminuer les effectifs en fonction des inscriptions : tous les établissements inscrits participeront).

**Encadrement et accompagnement** : un professeur accompagnateur pour 12 élèves. Sur place les élèves seront pris en charge par les animateurs des ateliers (Élèves de licence APAS-STAPS de l'université Paris 13) avec l'aide des professeurs accompagnateurs.

Tenue des élèves : **tenue sportive obligatoire**



### III – Inscriptions

**Engagement des élèves sur le serveur unss.org OPUSS jusqu'au 14 mars à 23h45**

### IV – Contenu

Les groupes d'élèves participeront à 3 ateliers (1 atelier=1h) parmi la liste suivante :

Tennis de Table, Badminton, Basket-Ball, Sarbacanne, Escalade, Langages des signes et braille, Gymnastique, Parcours fauteuil, Relais fauteuil, Course d'athlétisme guidé, Parcours guidé, Boccia.

Les élèves seront répartis dans des groupes et recevront leur programme à l'accueil (c'est l'UNSS qui déterminera le programme des 3 ateliers pour chaque groupe).

Voici quelques précisions sur les ateliers :

**LANGAGE DES SIGNES** : Chaque élève sera sensibilisé au langage des malentendants et apprendra à dire quelques mots en langage des signes notamment en rapport avec le sport.

**BOCCIA** : discipline paralympique. Le but du jeu consiste à amener une boule le plus près possible d'une cible, principe de la pétanque adaptée aux handicapés, nécessite concentration, agilité et précision.

**SARBACANE** : La sarbacane peut être pratiquée par tous, debout ou assis. Il s'agit de placer la sarbacane au niveau de la bouche et grâce au souffle d'atteindre une cible le plus près possible du centre. Pour les personnes handicapées, elle peut se pratiquer à l'aide d'une potence qui ne nécessite pas nécessairement l'utilisation des mains.

**COURSE GUIDEE ET PARCOURS GUIDE** : l'objectif est de ressentir ce que vit le non voyant (pratique les yeux bandés) et apprendre à guider une personne

**PARCOURS EN FAUTEUIL + BUS TRANSDEV** : L'objectif est de sensibiliser les élèves à la difficulté de se déplacer en fauteuil dans la vie de tous les jours. Des obstacles sont disposés sur une surface plus ou moins plane, le but est de slalomer entre ces obstacles ou de les surmonter et également de monter dans le bus. Une sensibilisation au « savoir être » dans le bus est également prévue.

**RELAIS FAUTEUIL**: initiation à la course en fauteuil avec pour objectif de développer ses capacités de coordination motrice et la prise d'information.

**BADMINTON HANDI** : mise en situation de badminton fauteuil avec kit de jeu adapté

**BASKET HANDI** : initiation au basket fauteuil

**ESCALADE / GYMNASTIQUE / TENNIS DE TABLE**: découverte des pratiques adaptées

## V – Organisation

La journée se déroulera de 8h30 à 16h15 selon le programme suivant :

8h30 - 9h00 : Accueil des élèves et discours d'ouverture

9h00-10h00: Rotations sur le 1er atelier des groupes du matin

10h00-11h00 : Rotations sur le 2<sup>ème</sup> atelier des groupes du matin

11h00-12h00 : Rotations sur le 3<sup>ème</sup> atelier des groupes du matin

12h00-13h00 : pause déjeuner pour les animateurs

12h30 : arrivée des groupes de l'après-midi et départ des groupes du matin

13h00-14h00 : Rotations sur le 1er atelier des groupes de l'après-midi

14h00-15h00 : Rotations sur le 2<sup>ème</sup> atelier des groupes de l'après-midi

15h00-16h00 : Rotations sur le 3<sup>ème</sup> atelier des groupes de l'après-midi

16h15- : distribution du goûter et départ des équipes

Transport des participants organisé par l'UNSS (document à renvoyer au plus tard le 14 mars également)

Repas de midi à la charge des élèves et de leurs accompagnateurs

Un goûter sera servi en fin d'après-midi.

**IMPORTANT** : lors de cette journée les participants peuvent être photographiés ou filmés par les organisateurs de l'Intégrathlon, vous devez donc venir avec « **l'autorisation de reproduction et représentation de photographies et vidéos** » signée par les parents pour chaque élève (ce document sera demandé à l'accueil).

Vous pouvez aussi retrouver des informations sur le site [www.integrathlon.com](http://www.integrathlon.com)

Jean-Philippe DAMIE  
Directeur départemental adjoint



## INTEGRATHLON 2018

**Demande de participation au transport collectif du 2 mai 2018**

**Fichier à envoyer avant le 14 mars 2018**

**par mail : [sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org)**

**par fax : 01 48 49 68 60**

Nom de l'établissement : .....

Ville : .....

**Demande de participation au transport collectif (4€ par personnes):**     OUI     NON

Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateurs

*N'oubliez pas également d'inscrire vos élèves sur [unss.org](http://unss.org) OPUSS  
(pour le 14 mars également)*

Signature de l'enseignant



**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION  
DE PHOTOGRAPHIES ET VIDEOS  
(Personne photographiée mineure)**

Nous

soussignés.....et.....  
Demeurant.....

Autorisons : Les organisateurs de l'Intégrathlon à photographier et filmer, à Tremblay-en-France le 2 mai 2018 notre enfant mineur dont le nom est ....., scolarisé au collège/lycée.....  
Et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **nous autorisons les organisateurs de l'Intégrathlon à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos prises dans le cadre de la présente.**

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par **les organisateurs de l'Intégrathlon** ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Affiche,
- Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique,
- Concours

**Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et vidéos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et vidéos de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies et vidéos sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

**Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.**

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à ....., le.....  
et de bonne foi.

**Signatures précédées des noms et prénoms  
des représentants légaux de l'enfant :**